
Accueillir
DES VOLONTAIRES
internationaux
DANS LES ÉTABLISSEMENTS
AGRICOLES





Les établissements d'enseignement agricole sont habilités à accueillir des jeunes volontaires européens et internationaux. Ainsi, plus d'une trentaine d'établissements accueillent désormais des volontaires de **Pologne**, d'**Espagne**, du **Burkina Faso**, du **Brésil**, du **Liban** ou encore du **Laos**. Ce nombre est en constante augmentation. Il s'agit de jeunes de 18 à 30 ans, aux profils variés, qui sont engagés aux côtés des équipes pédagogiques pour des durées de 6 à 12 mois pour partager leur culture, organiser des ateliers de discussion en langue étrangère, animer la vie des foyers ou encore prendre part à des projets techniques sur les exploitations ou ateliers technologiques.

Ces expériences sont de véritables temps de formation et d'opportunités professionnelles pour ces jeunes étrangers. Les impacts sont également majeurs dans les établissements, pour les équipes et surtout les apprenants qui côtoient ainsi d'autres jeunes venant d'Europe, d'Afrique ou encore d'Asie au foyer, en classe ou avec l'association sportive ou culturelle. Ainsi, ces rencontres contribuent également aux objectifs des projets pédagogiques des établissements (ouverture culturelle, lutte contre le racisme, engagement, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale, développement de compétences transversales et linguistiques,...).

Vous retrouverez ici des informations sur les différents dispositifs que vous pouvez solliciter (**Corps Européen de Solidarité**, **Volontariat franco-allemand OFAJ**, **Volontariat franco-qubécois**, **Services Civiques de réciprocité hors Europe**), des conseils pour vous accompagner avant, pendant et en fin de projet, des témoignages de jeunes accueillis et des retours d'expériences des lycées agricoles pionniers.

Nous espérons que ce guide répondra à vos questions et vous invitera à monter votre projet d'accueil. Sachez enfin qu'il existe un **dispositif national d'appui aux établissements** et un **réseau des volontaires étrangers accueillis en lycée agricole** qui appuie les projets et organise des regroupements et formations pour partager les expériences, valoriser les projets et mettre en relation les acteurs. Ce réseau est animé par le **RED**.

PLUS D'INFORMATION, AGENDA ET CONTACTS :
<https://red.educagri.fr/le-reseau-des-volontaires-internationaux/>



I. Volontariat International de quoi parle-t-on ?

- 1. Volontariat International de réciprocité p.4
- 2. Volontariat franco-allemand p.5
- 3. Le Corps Européen de Solidarité p.6
(ex-Service volontaire européen)

II. Étapes et conseils pour réussir l'accueil

- 1. Inscrire l'accueil dans un projet p.8
- 2. Constituer une équipe p.9
- 3. Candidater pour accueillir des volontaires internationaux p.10
- 4. Sélectionner les candidats p.14
- 5. Clarifier et communiquer en amont p.15
- 6. Prévoir un accueil chaleureux et faciliter la vie sur place p.16
- 7. Un large éventail d'activités possibles p.18
- 8. Planifier un suivi régulier et des temps de bilan p.20
- 9. Valoriser les projets p.21

III. La «To-do» Liste p.22

IV. Ressources et accompagnement p.24

☺ ☺
Au mois de décembre, nous avons commencé
à préparer la semaine européenne qui se
déroulerait au mois de février dans notre lycée.

☺ ☺
Extrait du *Blog Moveagri de Paula*,
Volontaire espagnole au *Lycée agricole d'Albi*



I. Volontariat International : de quoi parle-t-on ?



Dans les établissements de formation, les trois statuts de volontaires les plus courants accueillis sont : **l'engagement de Service Civique à l'international**, le **volontariat franco-allemand OFAJ** (*Office Franco-Allemand pour la jeunesse*) et le **Corps Européen de Solidarité** (*CES - ex service volontaire européen*).

Le volontariat se distingue du salariat et du bénévolat puisque le volontaire n'est pas salarié, mais bénéficie d'une indemnité et de droits sociaux avec quelques spécificités selon les différents dispositifs.

Les volontaires poursuivent toujours un but d'intérêt général et exercent leurs missions le plus souvent dans des organismes sans but lucratif (collectivités territoriales, écoles, associations, ONG, lycées agricoles etc.).



INFORMATIONS GÉNÉRALES :
www.service-civique.gouv.fr/faq-volontaire
 POUR LES ACCUEILS SPÉCIFIQUES DE JEUNES QUÉBÉCOIS :
<https://www.lojiq.org/programmes/quebec-volontaire/>

Le volontaire peut avoir de 16 à 25 ans et son volontariat dure de 6 à 12 mois.

Les missions sont d'intérêt général et effectuées dans l'un des 10 domaines d'action suivants : La solidarité, la santé, l'éducation pour tous, la culture et les loisirs, le sport, l'environnement, la mémoire et la citoyenneté, la citoyenneté européenne, le développement international et l'action humanitaire, l'intervention d'urgence. Cet engagement de **Service Civique** est accessible sans condition de diplôme, et est un tremplin vers un emploi ou la poursuite d'études. Il est possible d'effectuer un engagement de service civique jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. **L'indemnité mensuelle minimale est de 489,59 € en France et est complétée par une prestation d'un montant minimum de 111,35 € net en nature (repas, logement...) ou en espèces correspondant aux frais d'alimentation, de logement ou de transport.** Beaucoup de lycées agricoles sont accompagnés par **les référents régionaux** de la **Plateforme France Volontaires** (dont le ministère de l'agriculture est membre, et partenaire pour l'accueil de jeunes volontaires hors Europe) pour sélectionner les candidatures et être accompagnés dans les démarches. La plateforme s'appuie notamment sur son réseau international de **26 espaces Volontariats dans le monde** (en Afrique, Asie, Océanie et Amérique latine) pour organiser à distance des entretiens et la présentation des projets.

PAGE DE FRANCE VOLONTAIRES DÉDIÉE AU SERVICE CIVIQUE DE RÉCIPROCITÉ :
<https://france-volontaires.org/le-volontariat-de-reciprocite>
LA RÉCIPROCITÉ MODE D'EMPLOI :
<https://www.service-civique.gouv.fr/le-mag/actualites/la-reciprocite-mode-demploi>

Le réseau des lycées agricoles privés du **CNEAP** bénéficie d'un agrément national porté par la **Fédération nationale des OGEC** pour l'accueil de services civiques internationaux et organise avec **France Volontaires** l'accompagnement des établissements dans la diffusion de l'offre et la sélection des volontaires.

VADEMECUM CNEAP SUR L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE DE RÉCIPROCITÉ :
<http://www.solidacoop-cneap.fr/project/accueillir-un-volontaire-international-le-vademecum-cneap/>
ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE ÉTRANGER DANS UN LYCÉE AGRICOLE DU CNEAP ET DÉPOSER LE PROJET :
<https://www.fnogec.org/service-civique/campagne-2022-2023-kit-complet/les-etapes-pour-accueillir-un-volontaire-en-service-civique-a-la-rentree-2016>

Pour en savoir plus et échanger sur des projets d'accueil en lycée agricole, contactez ces collègues enseignants et tuteurs qui accueillent des volontaires internationaux en service civique :

lycée	origine des volontaires	email
Auzeville (31)	Burkina - Faso	thierry.poser@educagri.fr
Mignières (28)	Brésil	francine.deniau@cneap.fr
Pau (64)	Madagascar	valerie.hannoun@educagri.fr
Le Rheu	Pérou, Inde	fabrice.verin@educagri.fr



Le volontaire allemand peut avoir de 18 à 25 ans (ils sont nombreux à partir en césure à l'âge de 18 ans) et son volontariat dure de 10 à 12 mois.

L'expérience que propose **L'OFAJ (L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse)** permet aux jeunes de s'engager comme volontaire franco-allemand dans une organisation d'accueil (établissement scolaire, club sportif, mairie, association culturelle ou de défense de l'environnement...) pour améliorer ses compétences culturelles, professionnelles et linguistiques.

L'indemnité mensuelle minimale, comme pour le service civique, est de 489,59 €, complétée par une prestation d'un montant minimum de 111,35 € net en nature (repas, logement...) ou en espèces correspondant aux frais d'alimentation, de logement ou de transport.

Le volontaire participe à 4 séminaires d'une semaine organisés et pris en charge par **L'OFAJ** en **France** et en **Allemagne** avec d'autres volontaires.

POUR EN SAVOIR PLUS ET DÉCOUVRIR LES OFFRES DE VOLONTARIAT :
<https://volontariat.ofaj.org/fr/accueillir-un-volontaire/>

Les frais de voyage sont pris en charge par **L'OFAJ**.

Pour en savoir plus et échanger sur des projets d'accueil en lycée agricole contactez ces tuteurs qui accueillent déjà des volontaires franco-allemands OFAJ :

lycée	origine des volontaires	email
Vendôme (37)	Allemagne	armelle.masson@educagri.fr



Le volontaire peut avoir de 18 à 30 ans (possibilité de s'inscrire dès 17 ans) et son volontariat dure de 2 à 12 mois.

Le Corps Européen de Solidarité (CES) de l'Union Européenne donne la possibilité à des jeunes de l'Union Européenne, du Maghreb, du Proche Orient, des Balkans ou du Caucase de se porter volontaires dans le cadre de projets organisés dans toute l'Europe pour aider des communautés et des personnes.

Exemples de thématiques : Inclusion, Accueil et intégration des réfugiés et des migrants, Citoyenneté et participation démocratique, Environnement et protection de la nature, Santé et bien-être, Éducation et formation, Emploi et entrepreneuriat, Créativité et culture, Sport.

Le volontaire perçoit une indemnité et ses frais de voyage, de logement, de subsistance et d'assurance sont pris en charge pour toute la durée de l'activité. L'établissement d'accueil doit être labellisé et il perçoit une subvention pour couvrir l'essentiel des frais liés à l'accueil.

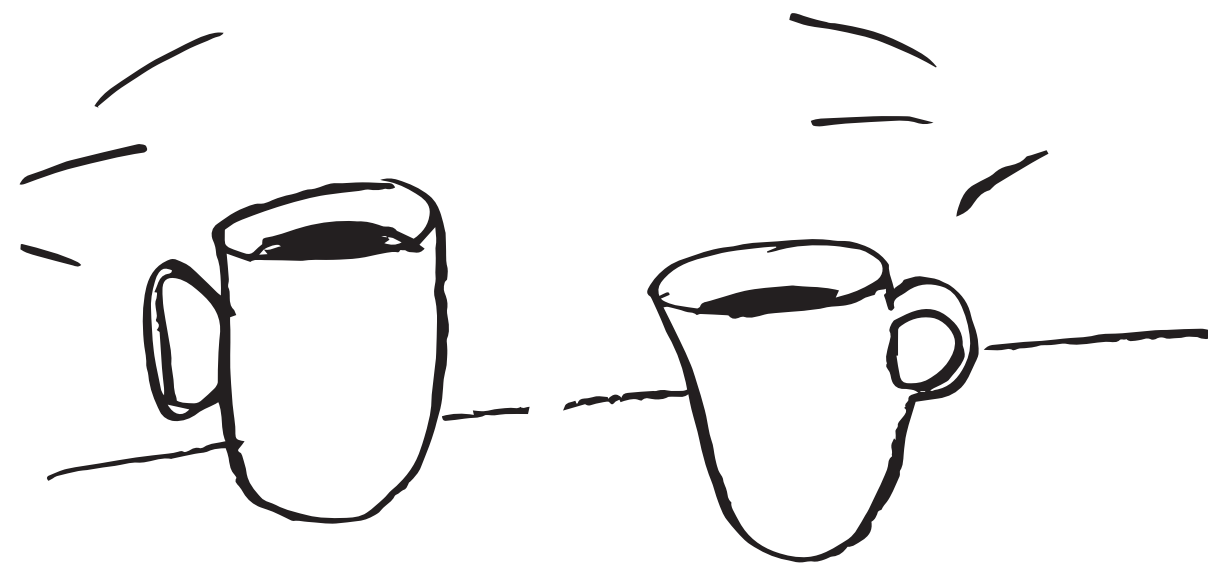
POUR PLUS D'INFORMATIONS ET CONSULTER/DÉPOSER DES CANDIDATURES :
www.corpseuropeensolidarite.fr/

POUR PUBLIER DES OFFRES DES MISSIONS ET RECEVOIR DES CANDIDATURES, IL FAUT S'ENREGISTRER SUR LE PORTAIL DÉDIÉ :
https://europa.eu/youth/home_fr

Pour en savoir plus et échanger sur des projets d'accueil en lycée agricole vous pouvez contacter ces tuteurs qui accueillent de volontaires en CES :

lycée	origine des volontaires	email
Albi (81)	Europe, Azerbaïdjan, Ukraine, Russie, Turquie	vincent.rousval@educagri.fr

II. Étapes et conseils pour réussir l'accueil



Ces recommandations et conseils sont le fruit de l'expérience des établissements déjà impliqués dans l'accueil et d'ateliers organisés par le RED lors de regroupements de jeunes volontaires étrangers en lycée agricole. Même si la localisation des structures d'accueil, les projets, les profils des volontaires ainsi que les pays d'origine font que chaque accueil est unique, vous retrouverez néanmoins ici de nombreuses recommandations communes sur les étapes et conseils que nous vous proposons de suivre pour faciliter vos projets d'accueil.



1. Inscrire l'accueil dans un projet

Le plus important c'est que la personne soit dans un dynamisme constant, qu'elle n'ait pas le temps de s'ennuyer afin d'éviter l'isolement et donc une intégration difficile à vivre.

FABRICE VÉRIN, chargé de la coopération internationale
au Lycée Théodore Monod en Bretagne

Il est important de penser l'accueil en amont comme un **outil / projet** pour atteindre des objectifs pour les apprenants, les équipes éducatives, l'établissement... (donner une dimension européenne et internationale à l'établissement, informer sur la mobilité et encourager des stages à l'étranger, éduquer à la **Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSDI)**, lutter contre le racisme, créer des rencontres interculturelles...). Ces projets peuvent s'inscrire dans le projet d'établissement. Cette étape est un « plus » certain lors de l'évaluation des dossiers de demande de labellisation ou de subvention. Cette inscription dans la politique globale d'un établissement facilite aussi la reconnaissance des acteurs/tuteurs impliqués, la communication en interne sur l'action et facilite la mise en œuvre du projet (hébergement, transport local, heures dégagées pour le tutorat...).



Voici quelques questions qui peuvent vous aider à construire votre projet :

Quels sont les objectifs pour les apprenants/ les personnels / l'établissement de l'accueil de jeunes volontaires ?

Quels sont les besoins ?

Quels sont les impacts attendus ?

Quels profils souhaite-t-on recruter ? Quelles compétences les volontaires pourront-ils développer en venant dans l'établissement ?

Quels types d'activités pourront-ils mener ?

Avons-nous déjà, nous-mêmes, nos réseaux, ou nos collectivités (jumelages, coopérations internationales...) des partenaires à l'international que nous pourrions associer à ces projets d'accueil ?



2. Constituer une équipe

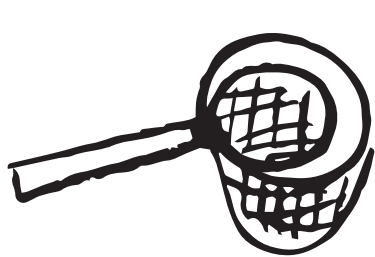
Pour que le projet d'accueil fonctionne, il ne doit pas être porté par une seule personne : il faut plusieurs personnes capables de prendre le relais même s'ils ne sont pas tuteurs. Cela permet de mettre le jeune en contact avec d'autres personnes et ne pas se retrouver face à une seule entité.

ARMELLE MASSON, tutrice au lycée agricole de Vendôme

Il est important de ne pas être seul pour organiser un projet d'accueil de jeunes volontaires. Travailler en équipe permet de disposer de plus de temps et d'idées pour le suivi, de pallier les éventuelles absences et pour les jeunes d'avoir plusieurs référents en cas de difficultés de communication.

Plusieurs configurations peuvent exister mais il semble important que le projet global soit validé et suivi par un membre de la direction, les personnels impliqués dans les activités du volontaire ainsi que les organisations d'envoi ou les relais régionaux du dispositif (exemple : correspondant régional **France Volontaires, Organisme d'envoi des volontaires européens CES**).

Pour le suivi au quotidien, le volontaire a souvent un référent principal (mentor ou superviseur suivant les intitulés) et des tuteurs spécifiques par types d'activités suivies. Il est apprécié par certaines volontaires d'avoir au moins une tutrice parmi les référents.



3 Candidater pour accueillir des volontaires internationaux

Une fois le projet global validé en interne et l'équipe constituée, il est temps de passer au montage de dossier. Des formations et ateliers d'écriture sont proposés pour vous accompagner dans cette étape.

Contactez les référents du ministère de l'agriculture ou les référents des différents dispositifs de volontariat sur votre territoire pour en savoir plus (contacts et liens utiles détaillés dans le **chapitre IV**). Vous verrez que pour certains dispositifs, il est nécessaire au préalable d'être accrédité ou labellisé. Une visite sur site est aussi parfois organisée pour valider le projet et les conditions d'accueil.

Voici un aperçu sous forme de chronogramme pour mieux comprendre et anticiper (souvent une année scolaire avant l'accueil) les étapes nécessaires au lancement et à la gestion d'un projet d'accueil. Ces 3 propositions ont été construites à partir de cas concrets de suivis de ces dossiers par **France Volontaires** et les lycées agricoles de **Vendôme** et **Albi** pour les 3 dispositifs de volontariat possibles.

Liens utiles pour s'informer, se former et candidater :

POUR LES SERVICES CIVIQUES INTERNATIONAUX :
<https://www.france-volontaires.org/avant-le-volontariat/les-differents-volontariats/le-service-civique/>

POUR LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ :
<https://www.corpeuropeensolidarite.fr/pour-qui#pour-qui-organisme>

POUR LE VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND :
<https://volontariat.ofaj.org/fr/accueillir-un-volontaire/>

POUR LE VOLONTARIAT FRANCO-QUÉBÉCOIS :
<https://www.ofaj.org/accueillir-un-volontaire-en-service-civique/>



Accueil sur 1 année scolaire EXEMPLE DE L'EPL DU TARN D'ALBI

Tâches

Définition du projet global & Labellisation de la structure pour l'accueil (une seule fois pour plusieurs années)
DOSSIER ESC 50

Demande de subvention annuelle ESC 51 au round 1 : **Janvier / Février**

Publication de l'offre de volontariat (Envoi à des organisation d'envoi partenaires ou sur la plateforme PASS via EU Youthportal) : **Février / Mars**

Entretien avec les candidats en visioconférence et validation des projets. Prise de contact avec les organismes d'envoi. **Avril / Mai**

Publication des résultats / subvention R1 : **Mai**

Signature de la convention financière : **Juin**

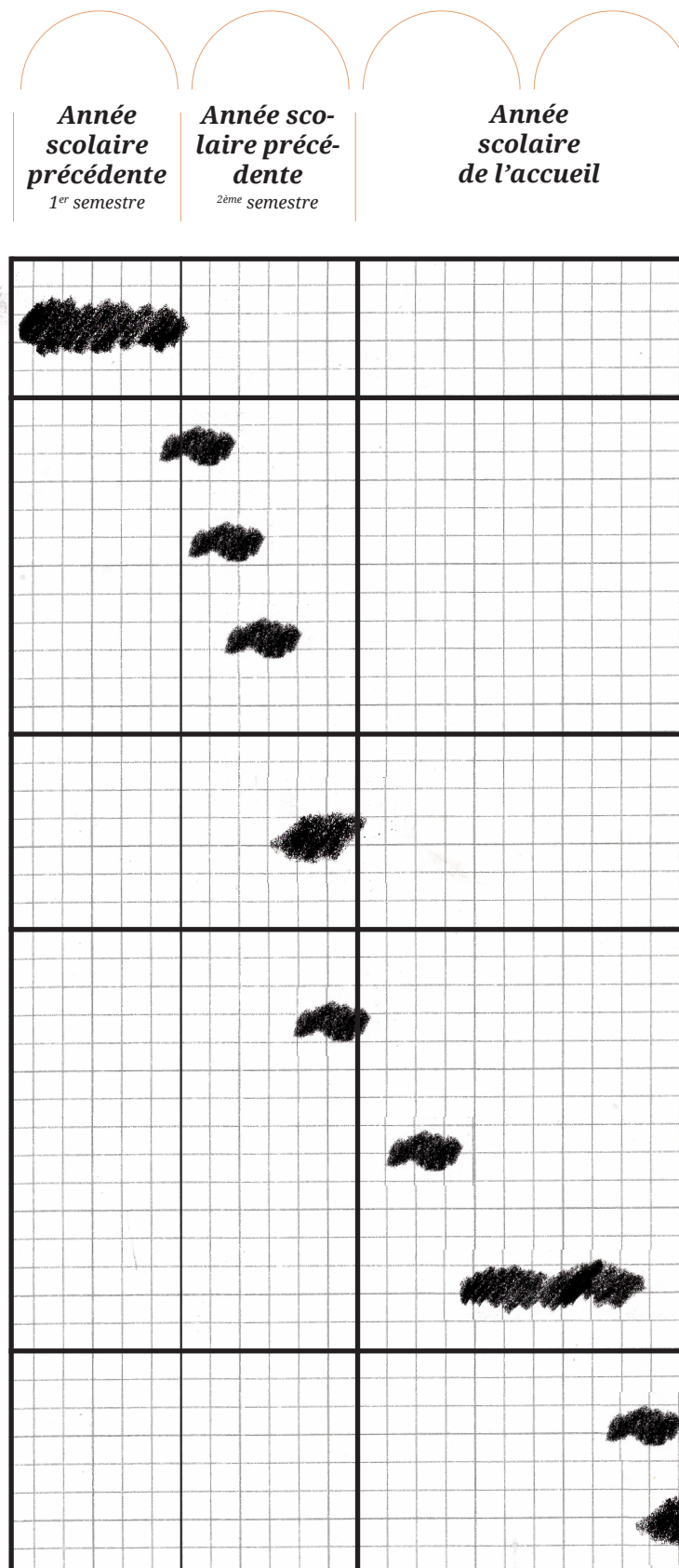
Communication sur l'arrivée des *Volontaires* et préparation de l'accueil. Aide dans les démarches administratives (visa si hors UE...). Achat des billets de transport. **Juin/Juillet**

Accueil des volontaires, semaines d'intégration, séminaires **CES** national et début des activités : **Septembre / Octobre**

Activités linguistiques, culturelles, sportives, cours de français, projets internationaux... **Octobre / juin**

Paiement des frais d'envoi aux organismes partenaires. Bilan et édition des *Youthpass*. **Juin**

Rapport final : **Septembre**





Accueil sur 1 année scolaire
MODÈLE FRANCE VOLONTAIRE

Tâches

- Définition et finalisation des fiches de mission / projets d'accueil :
Mars/Avril

Diffusion des offres de missions, par les partenaires nationaux et/ou les *Espaces Volontariats* de **France Volontaires** :
Mi-avril

Présélection des candidats :
Fin-avril / début-mai
- Entretiens à distance et sélections finales par les structures d'accueil :
Mi-mai

Finalisation des conventions, contrats d'engagement de **Service Civique** et attestations (*lettres d'invitation, attestations d'assurance, de prise en charge...*)
Fin-mai / début-juin
- Procédures de demande des visas
Réservation des billets d'avion (*modifiables*) et préparation logistique :
Août / septembre

Enregistrement de la mission auprès de l'Agence du Service Civique
(*tableau complété et copies des visas et passeports à envoyer*) :
Septembre / octobre

Arrivée des volontaires, installation, ouverture compte en banque (*avances d'indemnité à prévoir*), affiliation **CPAM**, envoi des documents à l'**ASP** :
Octobre / novembre
- Durant les missions : suivi / tutorat et accompagnement des projets :
Octobre / juin

Fin de missions et départ des volontaires. Bilan et suites :
Juillet



Accueil sur 1 année scolaire
EXEMPLE DE VENDÔME

Tâches

- Définition du projet et constitution de l'équipe en charge du projet
Dépôt du dossier de candidature en ligne sur le site de l'**OFAJ**
(*présentation établissement, missions...*)
Février / mars

Diffusion des offres de missions, par l'**OFAJ** et validation du projet par l'**OFAJ** :
Avril/mai

Recrutement du volontaire par l'**OFAJ** et mise en relation avec l'établissement d'accueil :
Mai / Juin
- Accueil du volontaire et signature du contrat de volontariat :
Septembre

Participation à 4 séminaires nationaux **OFAJ** et mise en oeuvre de la mission de volontariat :
Septembre / juin

Fin de la mission, bilan du projet général et de compétences en ligne sur le site de l'**OFAJ** avec le tuteur :
Juin / juillet



4. Sélectionner les candidats

J'avais beaucoup de préjugés au moment de venir en France mais se documenter permet d'éviter ça et c'est important de le faire car cela permet une meilleure intégration au sein du pays.

KÉVIN SIANHODE (BÉNIN), en volontariat au Lycée du Chesnoy à Amilly

Le processus de sélection est une étape importante pour la réussite du projet. Le projet doit offrir une réelle opportunité de développer de nouvelles compétences et de faciliter l'insertion future des volontaires. Il est recommandé, et même obligatoire pour certains dispositifs, dans le processus de recrutement, d'offrir les mêmes chances d'être sélectionné à tous les jeunes candidats y compris ceux avec moins d'opportunités (jeunes handicapés, avec peu ou pas de diplôme, peu ou pas d'expérience internationale, du milieu rural...). Les volontaires plus jeunes ou moins expérimentés demandent néanmoins plus d'accompagnement et de préparation.

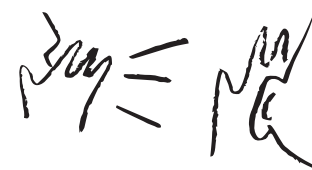
Si vous accueillez déjà des volontaires ou si vous avez des partenaires à l'international d'où pourraient venir ces jeunes, n'hésitez pas à les associer à cette étape (présentation du projet, traduction, organisation de visioconférence d'entretiens, sélection...).

En fonction des types de volontaires accueillis, il existe des spécificités lors du recrutement :

✦ Pour les **Services civiques** (hors Europe), les établissements passent par **les référents régionaux de la plateforme France Volontaires**. Celle-ci se propose d'accompagner les établissements d'accueil, par le biais de ses espaces **Volontariats** à l'international pour la diffusion d'offres de missions de volontariats, la mise en lien avec des partenaires locaux (**agences nationales de volontariat par exemple**) et/ou de candidats. Selon les projets et partenariats possibles, elle peut aussi aider à identifier, avec les établissements d'accueil, les profils les plus adaptés et participer à leur préparation avant départ.

✦ Pour les volontariats franco-allemands, le processus de sélection est organisé directement par l'OFAJ en fonction des profils et des projets proposés en France.

✦ Dans le cas des **CES**, il est possible de passer par la plateforme **PASS** (accessible aussi via le portail **Youthportal** de l'Union Européenne) pour poster vos offres de volontariat. Vous recevrez alors des CV et lettres de motivation de candidats. Vous pouvez aussi passer directement par un organisme d'envoi (dont vous trouverez un annuaire des structures sur le site **Salto**) qui peut relayer vos offres dans son réseau et sur son territoire. Cela peut être pratique et plus ciblé si vous recherchez des volontaires d'une région spécifique. Libre à vous ensuite d'organiser des entretiens en visioconférence pour mieux présenter votre projet, les conditions d'accueil, les missions mais aussi pour connaître les attentes et motivations des candidats.



5. Clarifier et communiquer en amont

Il est fondamental lors des premières prises de contact (et notamment lors du processus de sélection) de bien clarifier avec le volontaire les points suivants :

- **Ses attentes et motivations** (nouvelles compétences à développer, projets professionnels après l'expérience en France, poursuites d'études après le volontariat, césure...)
- **Les missions confiées** (même si elles peuvent évoluer ou être adaptées aux attentes des jeunes accueillis)
- **Les conditions d'accueil** (hébergement, restauration, transport local, climat, vacances, préférences alimentaires...)
- **Les questions administratives** (visa, contrats,...)
- **Les questions financières** (indemnités que le volontaire aura, calendrier de versement, besoin de création d'un compte bancaire, avance pour les premières semaines, coût de la vie...)

Évaluer et valider ces différents aspects en amont permet d'éviter les mauvaises surprises et déceptions à l'arrivée de la part des établissements ou des jeunes accueillis. Si vous avez déjà accueilli des volontaires sur l'établissement, n'hésitez pas à mettre en relation les anciens et futurs volontaires pour qu'ils échangent plus librement sur ces différents points. Le **réseau des volontaires** nouvellement créé vous aidera dans cette démarche.

Une fois le recrutement réalisé, différents types de contrats et d'engagements (précisant les différents aspects et conditions du volontariat) sont signés à distance entre le volontaire, sa structure d'accueil et son tuteur principal. Il est intéressant à ce stade de créer un groupe *WhatsApp* ou *Signal* par exemple entre le volontaire et le tuteur principal au moins. Cela facilitera les échanges en amont et l'accueil sur place. Vous pouvez aussi envoyer à ce stade des informations et ressources pour se préparer au niveau linguistique et culturel à un départ pour la **France** (informations sur la France, la région, les aspects culturels et des liens pour se former en français éventuellement). Les volontaires européens **CES** disposent en amont d'un accès à la plateforme d'autoformation linguistique d'ERASMUS+ OLS.

Parmi les ressources utiles pour se former en français et découvrir la vie en France, les volontaires peuvent aussi s'inscrire gratuitement sur les cours en ligne « Vivre en France » :
<https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/vivre-en-france-a2/>

Avant l'arrivée des volontaires, prévoyez d'annoncer leur venue à tous les personnels ainsi qu'aux élèves, étudiants et apprentis de l'établissement. Cela peut passer par des affiches, des messages sur l'ENT ou les réseaux sociaux des établissements. Une fois arrivés dans l'établissement, des rencontres avec les personnels et dans chaque classe (présentation rapide de leur pays et des activités qu'ils mèneront sur l'établissement) peuvent être organisées. D'autres établissements proposent en complément une à deux semaines d'intégration où les volontaires peuvent passer une demi-journée avec différents services afin de faire connaissance et échanger sur leurs futures activités.



6

Prévoir un accueil chaleureux et faciliter la vie sur place

J'ai beaucoup apprécié que mon tuteur m'emmène dans beaucoup d'endroits avec sa famille.

MELIKE (TURQUIE), en volontariat au Lycée agricole d'Albi

Il s'agit très souvent pour les jeunes volontaires accueillis d'une première expérience à l'étranger, en Europe, en France. Il est donc très important de les accueillir le plus chaleureusement possible et de consacrer du temps dans leur accompagnement les premiers jours.

Nos établissements agricoles étant pour certains assez éloignés des réseaux de transport ou des commerces il est nécessaire de le prendre en compte dans les moyens et dispositifs mis en œuvre pour faciliter leur vie sur place. Voici une liste que vous pouvez compléter de recommandations et bonnes pratiques partagées par les volontaires déjà accueillis dans nos établissements pour faciliter leur quotidien :

À l'arrivée et dans les premiers jours :

- ✦ Accueillir directement à l'aéroport ou à la gare les volontaires
- ✦ Prévoir une avance sur le versement des indemnités pour pouvoir faire face aux dépenses des premières semaines
- ✦ Offrir un accès à internet, au Wifi, une carte Sim, ou une clé 4G pour échanger avec sa famille, son tuteur, rechercher des informations... pour les premiers jours, en attendant de pouvoir ouvrir une ligne mobile
- ✦ Inviter les volontaires à passer leurs premiers week-end en famille ou leur proposer des visites de la région (sollicitez l'ensemble des personnels de l'établissement...)
- ✦ Organiser une ou deux semaines d'intégration/observation avant de commencer les activités pour découvrir l'établissement, les missions possibles, les tuteurs et les différents services de l'établissement, construire le planning d'activités, se présenter dans toutes les classes (30' par exemple avec un support sur les activités des volontaires, leur pays, leur parcours...), leur proposer d'autres activités de présentation (atelier cuisine, séance de dégustation de produits de son pays...)...
- ✦ Aider les volontaires dans leurs démarches administratives et financières telle que l'ouverture d'une ligne mobile, d'un compte en banque (nécessaire pour effectuer les versements des indemnités ou prendre un abonnement téléphonique), demande de carte vitale ou inscription à une assurance santé, inscription à la médiathèque, au réseau de transport local, au club de sport ou d'animation culturelle local...
- ✦ Offrir un Kit d'accueil (sweat shirt du lycée, carnet avec tous les numéros utiles ou d'urgence, les bons plans, les sites et médias pour s'informer et se former en français, liens pour faciliter la vie sur place (bars, bus, musée, aire de covoiturage...), carte de la ville, de la région, des transports locaux, ...)

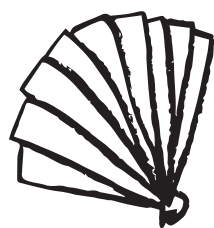


Mon tuteur m'a dirigée vers des cours de français proposés au lycée. Grâce à ces enseignements, je suis passée d'un niveau A1 à un niveau B2.

AGNIESKA (POLOGNE), en volontariat au Lycée agricole d'Albi

Pour faciliter la vie sur place :

- ✦ Accueillir plusieurs volontaires en binômes par exemple en même temps, si cela est possible, pour faciliter l'intégration, les opportunités et rassurer les volontaires.
- ✦ Mettre à disposition des moyens de transport adaptés pour éviter l'isolement (notamment les soir, week-end ou pendant les vacances) : carte de bus, vélo (avec casque, lumière et cadenas), véhicule administratif (pour ceux qui ont le permis avec un contrat d'utilisation qui encadre l'utilisation : par exemple pour des trajets uniquement vers la gare...).
- ✦ Faire se rencontrer les volontaires avec d'autres jeunes de leur âge sur le territoire (autres volontaires, étudiants d'une université, clubs sportifs, culturels, forum des associations...).
- ✦ Mettre en relation les volontaires en amont avec les précédents volontaires pour leur donner des idées de sorties, les bons plans pour se déplacer, faire les courses...
- ✦ Demander de participer **au réseau national des volontaires** accueillis en lycées agricoles pour contacter d'autres volontaires dans la région ou en France (échanges sur les activités menées, partage de ressources, organisation de week-end, forum sur le groupe de discussion **Discord** du réseau des volontaires internationaux des lycées agricoles...)
- ✦ Identifier pour chaque volontaire des tuteurs par activité et un superviseur/mentor général
- ✦ Proposer des cours de français (pour les non francophones) inscrits dans leur emploi du temps (préparations aux examens **DELTA** / **DALF** selon leurs projets d'avenir).
- ✦ Les inviter à tenir un journal de bord (en rédigeant **un blog sur Moveagri** ou en complétant leur **Carnet de mobilité RED** : « **Carnet II : pendant** »).
- ✦ Laisser la place dans les plannings d'activité pour des projets personnels proposés par les volontaires.
- ✦ Adapter au fur et à mesure si besoin les missions, plannings, projets en fonction des possibilités et attentes des différentes parties.
- ✦ Leur ouvrir une adresse email professionnelle et donner l'accès à *l'intranet* de l'établissement.
- ✦ Mettre en place un système de parrainage (Exemple du « **Buddy system** » : plateforme permettant de mettre en contact un étudiant local et international via le coordinateur local de la ville d'accueil).



7 • Un large éventail d'activités possibles

Nos établissements agricoles, par le biais de nos différents centres (exploitations agricoles, ateliers technologiques, Lycée, CFA, CFPPA, plateformes technologiques...), nos programmes de formation, nos associations d'élèves et clubs sportifs, les foyers, les internats etc. offrent de multiples opportunités aux volontaires pour s'engager dans des activités diverses et enrichissantes pour eux et pour nos publics.

Suite à un recensement des missions confiées aux volontaires en lycées agricoles, nous vous proposons ici une liste de possibles activités à leur confier classées par thématique. Il est évidemment possible d'en imaginer d'autres.



RAPPEL :

Le statut des volontaires implique plusieurs obligations pour les établissements d'accueil, ces informations sont rappelées dans les contrats types à signer lors du recrutement. Il interdit notamment que les volontaires ne se substituent même ponctuellement à des personnels de nos établissements. Les jeunes étrangers accueillis viennent en appui des équipes et des projets pédagogiques et ne peuvent être en responsabilité seuls avec un groupe d'élèves par exemple en sortie à l'extérieur de l'établissement.

Exemples d'activités à proposer aux VOLONTAIRES ÉTRANGERS en centres de formations agricoles

VIE SCOLAIRE

*Animation,
conseil, soutien*

**Accompagnement à la
scolarité** pendant
les heures d'étude,
méthode/suivi,...

**Gestion et animation du
foyer** avec les AED (Temps
des pauses et soirées)

**Éducation à la
citoyenneté,
environnement**
formation et projets
avec les délégués et
écodélégués

LANGUE

*Discussion,
approfondissement,
déblocage linguistique*

**Soutien & déblocage
linguistique** en lien avec les
enseignants de langues

**Animation d'un club /
café des langues** avec
l'Association des élèves

Tandems et discussions
pour les apprenants
et les personnels

INTERNA- TIONAL

*Mobilité et éducation
à la citoyenneté
internationale*

**Aide aux projets
de mobilité**
Stages à l'étranger,
volontariats, accueil,
projets de solidarité,
ERASMUS+, ...

**Information mobilité et
préparation au départ**
animations, présentation
des pays et des dispositifs
(CES, échanges de jeunes..)

**Organisation
d'événements** | Erasmus
days, Semaine européenne
Festival Alimenterre, ...

CULTURE

*Partage et rencontre
interculturelle*

**Animation d'un Club Unesco/
international/solidarité** avec
l'association des élèves

**Cours de cuisine, de danse,
jeux du monde** au foyer,
à la cantine, ,
dans les clubs

Projets pédagogiques
en cours d'Éducation
socioculturelle, en Sport,
avec la Vie scolaire

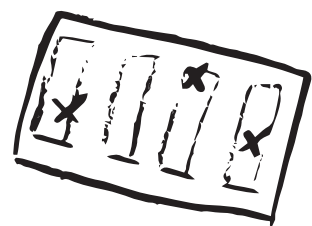
POUR EUX

*Se former, s'intégrer,
s'engager, préparer
la suite*

**Participation à certains
cours (BTS...), aux projets
de l'exploitation, de
l'atelier pédagogique**
Histoire, Français,
Machinisme,
Agroalimentaire,
Apiculture, ...

Apprentissage du français
et validation de leur niveau
(DELFI, DALF...)

**Montage de
projets personnels
et participation
à la vie locale**
Médiathèque, clubs sportifs
et culturels, WE en famille
ou avec d'autres volontaires



8 Planifier un suivi régulier et des temps de bilan

Une chose que j'ai appréciée c'est de me sentir épaulée et écoutée, ça m'a aidée à surmonter des choses difficiles.

TURKAN (AERBAÏDJAN), au Lycée agricole d'Albi

Il est conseillé, au moins une fois par semaine, de prévoir au planning des volontaires un temps d'échange avec leur tuteur principal. C'est l'occasion de traiter d'éventuels problèmes, d'échanger sur les ressentis et le moral des volontaires, de les remobiliser parfois ou leur rappeler quelques règles, de faire un point sur les activités, de travailler ensemble sur des projets ou tout simplement de passer du temps en équipe.

Au-delà des rendez-vous en interne, les différents dispositifs de volontariats intègrent tous des séminaires et rencontres avec d'autres volontaires de la région ou au niveau national (2 séminaires nationaux pour les CES, 4 séminaires pour les volontaires franco-allemands...). Ces semaines d'échange entre volontaires permettent de rappeler le rôle et mission des volontaires, d'aborder les éventuelles difficultés, de les mettre en réseau ou encore de travailler sur les compétences acquises.

Dans le registre des apprentissages, certains établissements s'appuient sur le CV (ou d'autres documents type *Youthpass pour les CES* ou le tableau "retour" du *carnet de mobilité du RED*) pour faire un point (lors de ces rdv hebdomadaires ou de regroupements de volontaires) sur les compétences développées pendant et à la fin du volontariat. Cela invite à adapter parfois les activités pour proposer de nouvelles activités propices à de nouveaux apprentissages.

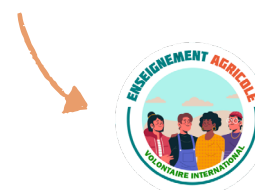


9 Valoriser les projets

Par valorisation nous considérons ici à la fois la reconnaissance des apprentissages pour les volontaires et la communication sur les projets. Afin d'identifier et valoriser les compétences (attitude, capacités, connaissances) développées en volontariat, il est indispensable de prendre un temps d'échange et d'analyse de l'expérience vécue. Les séminaires organisés par chaque dispositif permettent un premier niveau de réflexion pour les jeunes sur ce sujet. Pour attester des progrès réalisés en français, certains établissements inscrivent les volontaires en fin d'année à l'examen **DEL**F ou **DAL**F (**B2** voire **C1**). Les universités, proposant des formations en français langue étrangère, sont souvent les structures qui les organisent. Attention à prévoir les inscriptions à l'avance. Le **réseau RED** organise également un regroupement de volontaires accueillis en lycées agricoles en mai-juin qui permet d'aller jusqu'à la mise à jour des CV et de réfléchir aux futurs projets professionnels (en vivant plusieurs activités de *valorisation des compétences*).

Plusieurs outils et ressources, déjà évoqués pour certains, permettent de vous aider dans la formaliser et l'accompagnement de ces étapes :

- ✦ Le *CV EUROPASS*
 - ✦ Le *Youthpass* (demandé pour le CES) à compléter avec le tuteur
 - ✦ L'*Outil en ligne de l'OFAJ* à compléter avec le tuteur
 - ✦ Les *outils du projet Erasmus+ AKI* sur les compétences transversales
 - ✦ Le *Carnet de mobilité* et les *fiches activités du RED* pour animer les étapes d'identification des compétences (envoi du guide possible au format papier sur demande : **Contacts RED chapitre IV**)
 - ✦ Depuis 2022, un **Open Badge « Volontaire International »** de l'enseignement agricole peut être demandé par tout volontaire accueilli dans nos établissements (actuel ou ancien). Cette attestation officielle de reconnaissance des compétences développées est reconnue par le ministère de l'Agriculture et chaque volontaire peut la personnaliser en fonction de ses apprentissages et missions. Il suffit de le demander en complétant le formulaire en fin de volontariat : <https://openbadgefactory.com/c/earnablebadge/RCSY6WaDTa1IN/apply>
 - ✦ Enfin, ils peuvent adhérer au groupe **LinkedIn** des actuels et anciens volontaires internationaux accueillis en lycée agricole (aide pour l'insertion professionnelle, recherche de stage, partage d'expériences et projets,...) : <https://www.linkedin.com/groups/9018048/>
 - ✦ Pour le volet communication, tous les canaux habituels internes et externes sont à mobiliser (**ENT**, **Intranet**, Resana, site de l'établissement, réseaux sociaux, presse et radio locales, témoignages lors de réunions, séminaires et réseaux pédagogiques, etc). N'oubliez pas de valoriser les partenaires impliqués.
- En particulier, nous vous recommandons de proposer des articles sur les sites de l'enseignement agricole dédiés à la mission de coopération internationale :
- ✦✦ *Moveagri*, le réseau social des jeunes de l'enseignement agricole qui bouge à l'étranger (Exemple d'un *blog posté par Paula*, volontaire européenne au lycée agricole d'Albi)
 - ✦✦ *Portailcoop*, le portail des acteurs de la coopération **Europe** et **International**
 - ✦✦ Le *site du Red* (réseau Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale de l'enseignement agricole)





LA « TO DO » LISTE

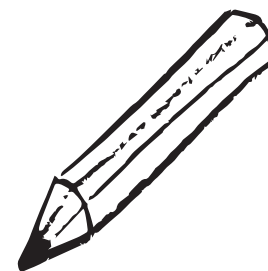
En résumé, voici ici les principales étapes que nous vous invitons à suivre lors de l'accueil des jeunes volontaires internationaux

AVANT l'accueil

- ☐ Inscrire l'accueil dans le projet global de l'établissement
- ☐ Écrire le projet et constituer une équipe
- ☐ Sensibiliser et informer votre établissement à l'arrivée de jeunes volontaires
- ☐ Établir un contact préalable avec les jeunes et présenter/valider les missions, conditions d'accueil...
- ☐ Les aider dans leurs démarches administratives
- ☐ Désigner un tuteur principal et mettre les volontaires en relation avec lui et les anciens volontaires (WhatsApp...)

À l'ARRIVÉE et les 1^{ers} jours

- ☐ Les accueillir à l'aéroport et prévoir un logement indépendant (cuisine...) avec un accès internet / WIFI.
- ☐ Les accompagner pour ouvrir un compte bancaire, une ligne téléphonique, demander la carte vitale, se procurer une carte d'accès au réseau de bus, à la médiathèque, au club de sport...
- ☐ Prévoir une avance sur le versement des indemnités, faire avec eux les premières courses (si besoin pour les premières semaines)
- ☐ Organiser une ou deux semaines d'intégration (visite campus et territoire, WE en famille, rencontre et observation avec différents services de l'établissement...)
- ☐ Donner un Kit de bienvenue (t-shirt du lycée, carnet avec tous les numéros utiles ou d'urgence, les bons plans et liens pour faciliter la vie sur place, clef, carte de self...)
- ☐ Les présenter aux équipes et prévoir un passage dans chaque classe (présentation parcours, projet, pays...).



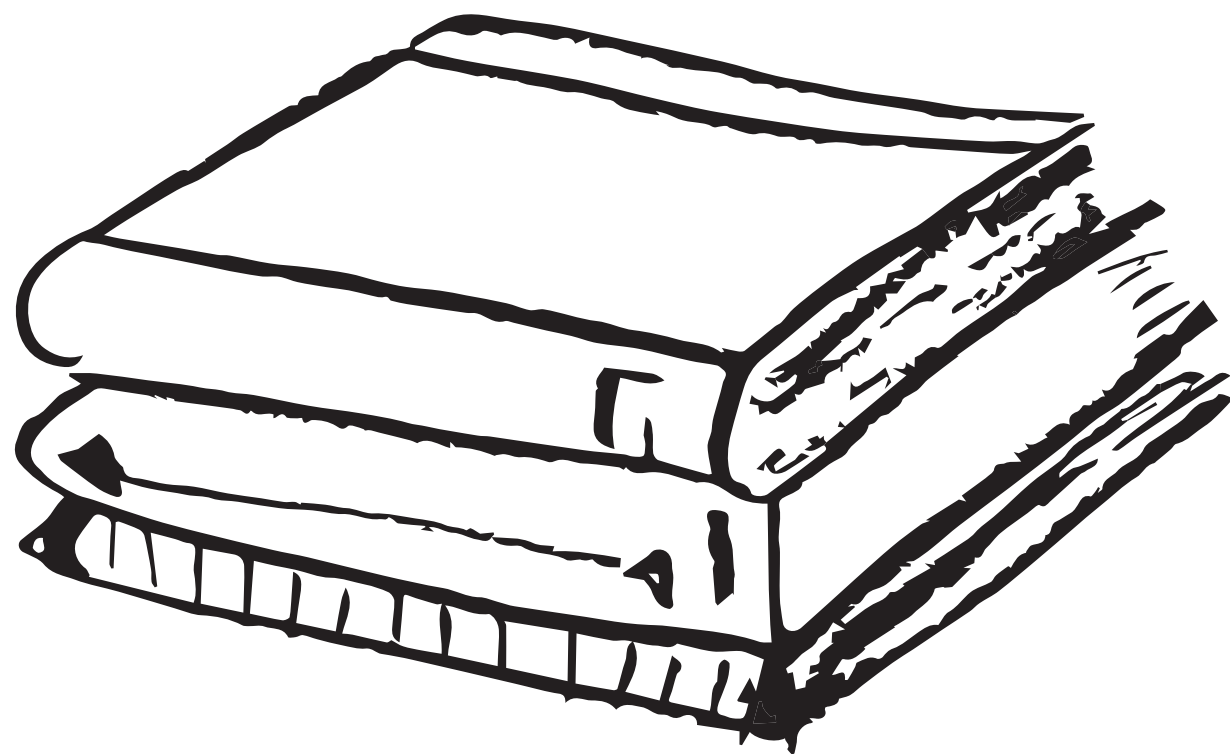
PENDANT le volontariat

- ☐ Instaurer des RDV réguliers (hebdomadaires) entre tuteur/ tutrice et volontaires
- ☐ Mettre à disposition des moyens de transport adaptés pour éviter l'isolement : carte de bus, vélo, véhicule administratif...
- ☐ Proposer des activités d'intégration et d'ouverture culturelle (atelier culinaire, linguistique, visites, sorties élèves...)
- ☐ Leur présenter les associations locales (étudiantes, sportives, culturelles....) et toute autre proposition facilitant l'intégration dans la vie locale
- ☐ Les inscrire au réseau des jeunes volontaires internationaux des lycées agricoles
- ☐ Leur permettre de développer leurs propres projets et de préparer l'après volontariat.

À LA FIN du volontariat

- ☐ Faire une évaluation globale de l'accueil avec toutes les parties prenantes
- ☐ Identifier les compétences développées (CV Europass, Youthpass...)
- ☐ Demander l'Open Badge «Volontaire International» de l'enseignement agricole
- ☐ Les impliquer dans la sélection et l'organisation de l'accueil des futurs volontaires
- ☐ Garder contact avec le jeune et l'inscrire dans le réseau des anciens (Groupe national LinkedIn des volontaires)

IV Ressources contacts et accompagnement



Le système d'appui à la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole ainsi que les organismes chargés de la gestion des dispositifs de volontariat (OFAJ, CES, Agence du Service-Civique, France Volontaires....) sont disponibles pour répondre à vos questions, pour vous accompagner, et proposent plusieurs formations et ressources utiles pour vous guider dans vos projets.

Correspondants et référents de l'enseignement agricole à contacter:

Information et ateliers d'écriture **Le Corps Européen de Solidarité (CES)** :

Aurélia HAIOUN - aurelia.haioun@educagri.fr

Référente ERASMUS+ Jeunesse et CES pour l'enseignement agricole

Information sur les différents dispositifs de volontariat, réseau des volontaires internationaux accueillis dans l'enseignement agricole, formation tuteurs :

Vincent Rousval - vincent.rousval@educagri.fr

Danuta Rzewuski - danuta.rzewuski@educagri.fr

Réseau Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (RED)

Liens utiles pour s'informer, se former et candidater aux différents dispositifs :

Pour les Services civiques internationaux :

<https://www.france-volontaires.org/avant-le-volontariat/les-differents-volontariats/le-service-civique/>

Pour le Corps Européen de Solidarité :

<https://www.corpseuropeensolidarite.fr/pour-qui>

Pour le Volontariat Franco-Allemand :

<https://volontariat.ofaj.org/fr/accueillir-un-volontaire/>

Témoignages de volontaires accueillis en lycée agricole :

Entretien avec Shruti (Inde),

Volontaire du programme de réciprocité au *Lycée agricole de Laval*

Andra (Estonie),

Volontariat européen au *Lycée agricole d'Albi*

Lone (volontaire allemande OFAJ) est venue passer un an en France au *Lycée agricole de Vendôme*

Témoignage de Farouk

Service civique réciprocité - **Burkina Faso** - *Lycée agricole de Toulouse*

Blog Moveagri de Paula,

Volontaire espagnole au *Lycée agricole d'Albi*

Ce guide a été conçu à l'origine par des étudiants en master «*Études européennes et internationales*» de l'INU d'Albi dans le cadre d'un projet suivi par le RED (*Réseau Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale de l'enseignement agricole*) et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (*Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale*), afin de développer et réussir au mieux l'accueil des jeunes volontaires internationaux dans les établissements agricoles français.

VOUS RETROUVerez DANS CE GUIDE TOUTES LES
RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR L'ACCUEIL DE
JEUNES VOLONTAIRES ÉTRANGERS.

Pourquoi accueillir un jeune volontaire étranger ?

Pour combien de temps ?

Dans quel cadre ?

De quels pays ?

À qui s'adresser pour avoir des informations ?

Quelles missions leur confier ?

Quelles sont les aides financières possibles ?

édition et graphismes : Edith Mercier

